

## Maurice LOVISOLO candidat de la MAJORITE DEPARTEMENTALE

Candidate suppléante : Christina BERARD

*Le choix d'agir pour vivre mieux.*



### Un bilan et une ambition pour notre canton

Les 9 et 16 mars 2008, vont avoir lieu les élections cantonales et municipales. Ces élections sont importantes pour l'aménagement et l'avenir de notre territoire. Je suis candidat au renouvellement de mon mandat de conseiller général auquel je me consacrerai à plein temps, ayant décidé de ne plus me présenter aux élections municipales de La Tour d'Aigues.

Au cours de ces sept années, je n'ai cessé d'être à votre écoute et j'ai démontré mon engagement à travailler en faveur de l'intérêt de tous, sans tenir compte des clivages partisans.

Les engagements pris en 2001 ont été tenus, notre canton est mieux équipé : travaux routiers, déviation de Pertuis, politique en faveur de la petite enfance, des personnes âgées, politique de solidarité, environnement...

C'est animé d'une ambition sans faille pour notre territoire, et porteur d'un projet pour ce Département fondé sur la transparence et la concertation, que je sollicite à nouveau votre confiance.

Au cours de cette campagne électorale, je vais vous présenter le bilan de ce mandat écoulé : jamais le Conseil général, en aussi peu d'années, n'avait autant investi dans notre canton. Je suis fier des actions entreprises et je m'engage à les poursuivre.

Je souhaite que cette campagne se déroule sans démagogie, entre candidat(e)s respectueux des idées de chacun.

Je vous prie de croire, Mademoiselle, Madame, Monsieur, en ma détermination et en mon engagement à défendre les intérêts de notre canton et de ses habitants.

**Maurice LOVISOLO**



« Je m'engage avec Maurice Lovisolo pour l'avenir du canton de Pertuis »

**Christina BERARD**



Dès le 9 mars, votez pour **Maurice LOVISOLO**,  
candidat du Parti Socialiste,  
soutenu par le PRG, le MRC et les Verts



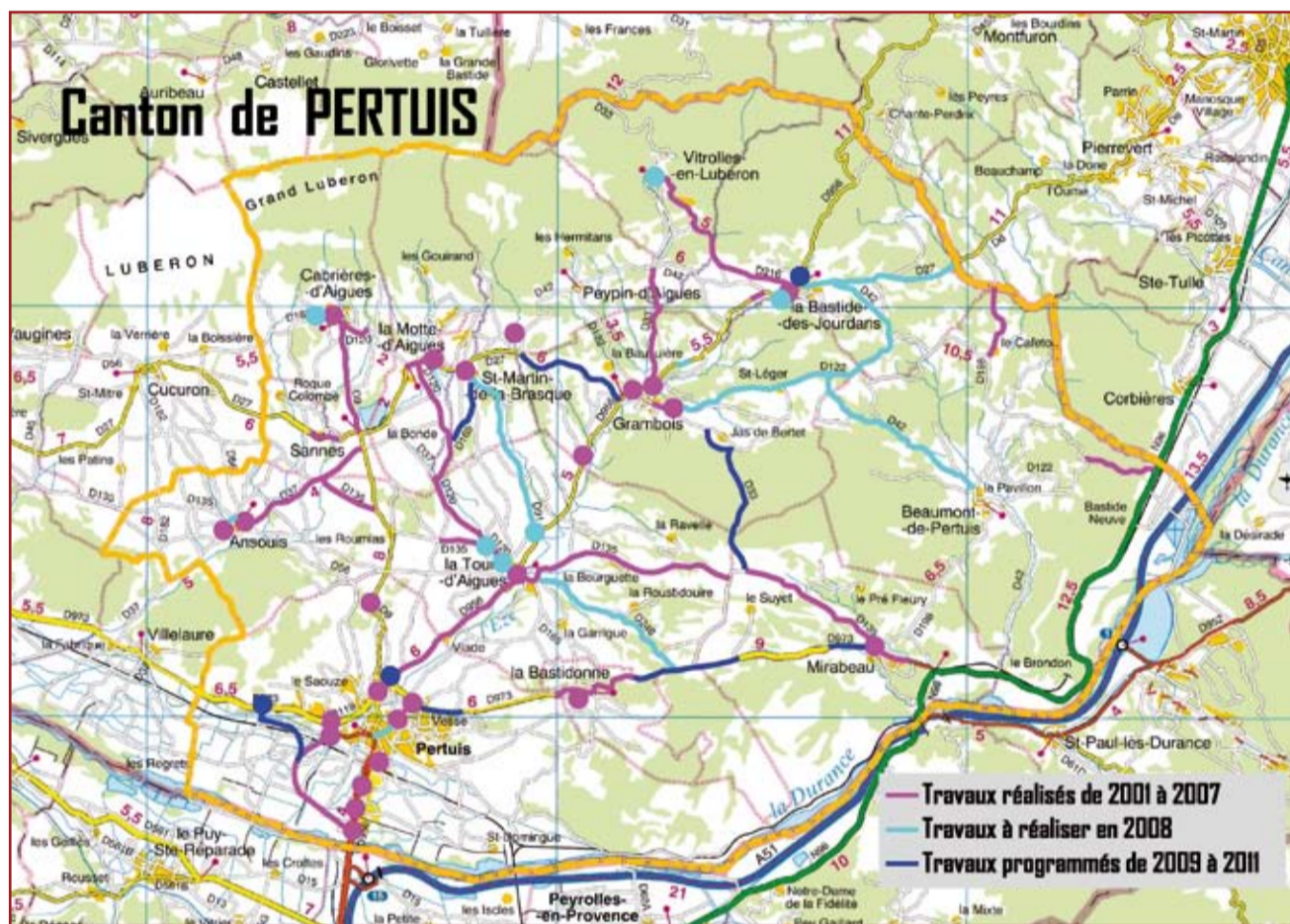
## DES EQUIPEMENTS POUR TOUS

### L'aide aux communes

Nous avons amplifié le soutien financier aux communes de notre canton pour accompagner leurs politiques d'investissement et d'équipement. Investissements qui participent au développement de notre économie locale et contribuent à notre qualité de vie.

Ainsi, pour notre canton, au titre du dispositif « contractualisation », de 2004 à 2007, c'est plus de 3 millions d'euros de subventions directes allouées à nos 14 communes.

Ces financements sont librement affectés à des projets utiles à notre vie quotidienne : écoles, équipements sportifs, locaux associatifs, aménagements de cœur de village...



## AMENAGER ET METTRE EN SECURITE NOTRE RESEAU ROUTIER

### Une priorité

Depuis 2001, sur les 230 Km de voiries de notre canton, 90 Km ont été réhabilités ou sont en cours de rénovation.

Plus de 7 millions d'euros ont été investis sur notre voirie départementale.

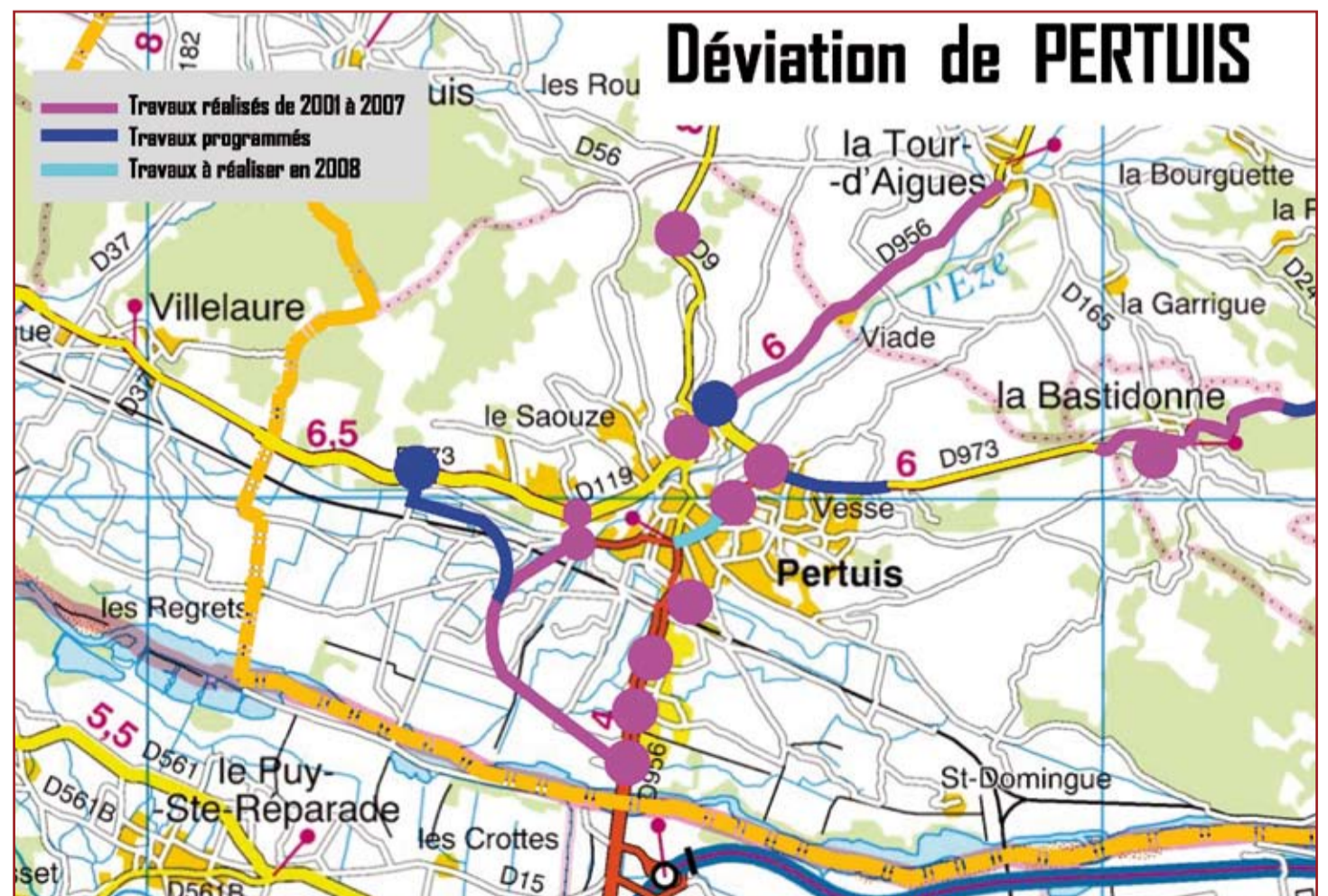
### Pertuis : une déviation désormais en service

Pour fluidifier la circulation dans l'agglomération de Pertuis, nous venons de mettre en service la déviation Sud-Ouest de Pertuis dont les travaux se poursuivent.

Plus de 17 millions d'euros ont été investis sur ce projet.

C'est une réalisation qui participe indéniablement à l'amélioration de la vie quotidienne des pertuisiens et des habitants du Sud Luberon.

Fort de votre soutien, je prends l'engagement de poursuivre cette déviation vers la route de Villelaure, pour limiter fortement la circulation de transit à l'entrée Ouest de Pertuis, qui vient d'être réaménagée avec le soutien du Conseil Général.





## NOS AINÉS

### Mieux vivre au quotidien



Pour permettre à **nos aînés** de financer les services favorisant **leur maintien à domicile ou leur accueil en établissement**, le Conseil général attribue l'Aide Départementale Personnalisée à l'Autonomie (ADPA).

C'est une dépense importante pour le Conseil général de Vaucluse mais elle est indispensable au **mieux vivre de nos aînés**.

**Le maintien à domicile est pour nous une priorité**, c'est pourquoi nous avons mis en place **un dispositif global de soutien** : aide ménagère, portage de repas, secours infirmier à domicile, téléassistance, dispositif de formation et de qualification des intervenants...

Nous avons également soutenu **la création d'un CLIC gérontologique** (centre local d'information et de coordination) à Pertuis, le CLIC soleil âge permet d'informer et d'orienter les familles.

En ce qui concerne les **maisons de retraite** destinées à accueillir les personnes âgées dépendantes, les projets d'extension ou de création sont soumis à autorisation du Conseil général et de l'État. J'ai porté devant ces deux instances la nécessité de renforcer et **d'étendre la capacité d'accueil des structures existantes**.

Notre canton bénéficiera dans un proche avenir de places supplémentaires grâce à l'extension de certains établissements.

Je suivrai avec attention l'évolution de ce dossier qui me paraît particulièrement important pour nos aînés et leurs familles.

## L'ENVIRONNEMENT

### Une préoccupation partagée par tous

Dès 2001, pour répondre à cette exigence, nous avons créé au Conseil général, **une commission de l'environnement** qui a permis :

- > **de développer des énergies propres** en soutenant l'équipement des particuliers et des communes (bois, solaire,...) ;
- > **d'améliorer la gestion de nos déchets**, notamment par l'aide à l'acquisition de composteurs individuels et par le co-financement de déchetteries. Le Conseil général soutient financièrement le projet intercommunal de déchetterie de la Vallée d'Aigues ;
- > **d'imposer la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE)** pour tous les nouveaux équipements publics départementaux ;
- > **de favoriser l'aménagement durable de nos rivières** : nous participons à une gestion globale amont et aval du risque d'inondation, par le soutien que nous apportons aux syndicats de rivière développant des politiques de protection et d'aménagement de nos cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant. C'est le cas notamment du syndicat intercommunal de l'Èze dont j'ai été à l'initiative.

Ces actions s'inscrivent dans une ambition départementale **de mettre l'environnement au cœur de nos politiques publiques**.

Pour répondre à cet objectif, nous élaborerons un programme d'actions « Agenda 21 ».



## LE LOGEMENT

### Un engagement indispensable

Dans le contexte de **crise du logement** que connaît notre département, et particulièrement notre sud Luberon, nous avons souhaité **soutenir la production de logements**, même si l'habitat n'est pas une compétence obligatoire du Conseil général.

Depuis 2002, nous participons à la construction et à la réhabilitation de logements sociaux et conventionnés, auxquels peuvent prétendre près de 70 % de notre population.

En 5 ans, c'est près de **2.000 logements en Vaucluse** qui ont bénéficié du soutien du Conseil général.

Pour notre canton, des réalisations ont eu lieu dans la plupart de nos communes : La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Mirabeau, Pertuis, Peypin d'Aigues, La Tour d'Aigues, Vitrolles,...



## L'EDUCATION

### Un droit pour tous

L'éducation est pour moi une priorité, c'est pourquoi, **je m'engage** à poursuivre, d'une part, le soutien financier que nous apportons aux familles, aux actions périscolaires et aux équipes pédagogiques, et d'autre part, à investir sur les structures. En effet, des équipements adaptés participent à la qualité de l'enseignement.

Aussi, le Conseil général :

- > **participe au coût du transport scolaire**. La contribution départementale a récemment été **augmentée de 65 % à 85 %** avec un plafond de 100 euros par enfant et par an **pour minorer la participation des familles** ;

- > **alloue des bourses départementales** pour les collégiens, lycéens et étudiants vauclusiens ;
- > aide au paiement de la **demi-pension** ;
- > finance des **prêts d'honneur** pour aider les étudiants ;
- > **allège le poids des cartables** des enfants en finançant un deuxième jeu de livres ou des casiers dans les établissements scolaires ;
- > **sensibilise nos collégiens aux dangers de la route** en organisant des « campus sécurité routière » dans les collèges ;
- > **réhabilite les collèges**, notamment, pour notre canton : le réaménagement du collège Marie Mauron vient d'être effectué, la réhabilitation du collège Marcel Pagnol sera réalisée en 2008 et l'extension du collège Albert Camus est en projet.



## NOS ENFANTS

### Favoriser la création de places en crèches

**La construction de crèches** multi-accueil n'est pas une compétence du Conseil général. Pourtant, il nous est apparu indispensable d'inciter les communes à se doter de ces équipements pour **répondre aux besoins des familles**.

Le dispositif « **1.000 places en crèches** », créé en 2003, a permis la construction ou la réhabilitation de près de **170 places sur notre canton**. Cet effort sera poursuivi.





## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ECONOMIE - AGRICULTURE

### ITER

L'arrivée d'un pôle international de recherche aux portes de notre canton doit être accompagnée.

Dans ce cadre, j'ai initié la création d'un syndicat mixte qui regroupe les communes de notre territoire et le Conseil Général.

L'objectif de cet établissement public est de fédérer les initiatives des collectivités territoriales pour **permettre l'émergence de projets économiques liés à ITER**. Les études d'opportunité économique sont lancées. En ma qualité de Président de cette structure, je veillerai à ce que **le Sud Luberon bénéficie de retombées directes pour notre économie**.

### AMÉNAGER ET LE DÉVELOPPER DES ZONES D'ACTIVITÉS

L'avenir du développement économique du sud Luberon repose sur son attractivité.

Créer, réhabiliter ou requalifier des zones d'activités est essentiel pour **développer les entreprises existantes, en attirer de nouvelles et soutenir l'emploi**.

C'est pourquoi, nous nous engageons à aider les communes à acquérir du foncier économique et à participer au financement des études de définition de ces zones.

L'engagement du Conseil Général sera conditionné au respect, sur ces sites économiques, d'une démarche environnementale de qualité.



### LE HAUT DEBIT POUR TOUS :

**Favoriser le développement d'Internet** : nous avons signé avec France Télécom une charte « département innovant » en 2004. Par cette convention, France Télécom s'est engagé à accélérer le déploiement du haut-débit sur le département, dont notre canton. Cette convention **a permis d'optimiser, pour l'ensemble de nos communes, le raccordement à un réseau haut-débit**.

Quelques secteurs dans nos zones rurales ne sont pas encore desservis, nous poursuivrons les discussions avec France Télécom pour **permettre la couverture intégrale de notre territoire**.

### AGRICULTURE : UN SOUTIEN AFFIRMÉ

**Car l'agriculture est un pan essentiel de notre économie** et qu'elle contribue fortement à l'aménagement de notre territoire, nous poursuivrons la politique départementale en faveur :

- > de l'installation **des jeunes agriculteurs** ;
- > des **campagnes de promotion** de nos productions locales ;
- > des **projets de modernisation** des outils de production et de distribution viticole ;
- > du **développement de l'irrigation** : pour compenser le retrait de l'État, le Conseil général a augmenté sa participation financière au développement de notre réseau d'irrigation. Ainsi, notre intervention a permis récemment l'extension des réseaux de Cabrières d'Aigues – Peypin d'Aigues – Sannes – La Tour d'Aigues. Un effort que je m'engage à poursuivre avec le projet de raccordement au réseau d'irrigation des communes de l'Est de notre canton.

## CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

### Un réseau dynamique à soutenir



### LA CULTURE

**Je m'engage**, avec le soutien de mon collègue Michel Tamisier, conseiller général du canton de Cadenet et Président de la commission culture au Conseil général, **à maintenir l'aide que nous apportons à la vie culturelle de notre Sud Luberon**. Notre ambition est de faire émerger, sur l'ensemble de notre territoire et tout au long de l'année, des initiatives culturelles. Participe à cette volonté la **création récente d'un pôle culturel** sur le sud Luberon qui fédère des initiatives sur notre territoire.

### LA VIE ASSOCIATIVE – LE SPORT

**Les associations** participent à l'animation de notre vie locale et permettent de tisser du lien social. **Elles nous sont essentielles**.

Aussi, je m'engage **à poursuivre et à amplifier le soutien apporté** par le Conseil Général, tant au niveau départemental qu'au niveau local, à l'ensemble des initiatives portées par notre réseau associatif.

## PRÉSERVER NOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

### LE MAINTIEN DE NOS SERVICES PUBLICS EST MENACÉ

Nous avons été nombreux à nous engager pour le maintien d'indispensables services publics de proximité : bureaux de poste, hôpital de Pertuis...

Je m'engage à poursuivre, aux côtés des populations et des élus locaux, ces combats indispensables à notre vie quotidienne.

**Avec le Conseil Général, contrairement à l'État**, nous avons décidé de **doter le territoire de nouveaux services publics de proximité** ; à Pertuis, désormais, une agence routière est installée.

Demain, je souhaite que le canton de **Pertuis accueille une Maison du Département**, pôle de services aux populations et lien de proximité avec l'institution départementale.

### LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

J'ai été à l'initiative, en ma qualité de Président du SIVOM Durance Luberon, qui regroupe les 21 communes des cantons de Pertuis et de Cadenet, du **retour à une gestion publique de l'eau**.

Cette démarche a permis de réduire le montant pour les usagers de leur facture d'eau. Nous avons, en outre, engagé un grand programme de modernisation de l'ensemble de notre réseau de distribution d'eau potable avec le soutien du Conseil Général.



## Un combat nécessaire

### LE TRANSPORT À LA DEMANDE, UN NOUVEAU SERVICE

Le canton de Pertuis est desservi par un service de transport en lignes régulières mais aussi, depuis le 1er septembre 2007, par **un service de transport à la demande** qui dessert désormais une partie de notre canton. Je souhaite que **ce service soit poursuivi et étendu**.

### LES SAPEURS-POMPIERS, UN SOUTIEN ACCRU POUR GARANTIR NOTRE SÉCURITÉ

Pour notre protection, pour lutter contre les incendies et les risques naturels, le Conseil Général finance le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Je veillerai à ce que **les sapeurs-pompiers** de notre canton bénéficient d'une attention particulière de la part du service départemental, notamment, **en matière d'équipement et d'aménagement de nos casernes**.



Dès le 9 mars, votez pour **Maurice LOVISOLO**, candidat du Parti Socialiste, soutenu par le PRG, le MRC et les Verts